

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance **Du 10 février 2016**

PRESENTS : MM. DUBOIS Jean-Pierre, ROMERO Colette, FERBER Jacques, LAVAL Laurence, PROUILLAC Claude, CHEYROU Cédric, RICHER Catherine, BRU Benoit, BOSREDON Fabienne, ROSSET Cécile, LAVAL Jean-Paul, CROUZEL Valérie, PESTOURIE Guy, DUPPERRET Jean-Luc

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fabienne BOSREDON

Le compte rendu de la séance du 10 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Sont ajoutés à l'ordre du jour avec l'accord de l'assemblée les points suivants : ratios d'avancement de grade et engagement de desserte projets logements.

• Projet d'écomusée du CASE

Les dirigeants du CASE exposent leur projet de création d'un éco musée qui permettrait de préserver et de valoriser les collections d'outils et de matériel ancien. L'association souhaiterait disposer du préau de la salle communale du Barry pour y aménager ce lieu d'exposition. Le Conseil Municipal reconnaissant l'intérêt de ce projet pour l'animation locale et la valorisation du site du Barry, émet un avis de principe favorable à la création de l'écomusée sur la commune. Toutefois un accord définitif pour la réalisation des travaux sur la propriété communale ne pourra être donné que sur la base d'un projet technique et financier détaillé.

• Avenant à la convention éclairage public

La commune a adhéré au groupement de commande pour l'achat d'énergies constitué par la SDE 24. Aussi, à partir de février 2016, le syndicat assure la gestion des abonnements et consommations.

Autorisation est donnée au Maire de signer les documents suivants :

- avenant à la convention éclairage public permettant au SDE de se substituer à la commune pour régler les dépenses d'énergies et les refacturer ensuite à la commune,
- convention autorisant le prélèvement automatique des sommes dues au Syndicat.

• Diagnostic énergétique / SDE 24

Le SDE 24 propose la réalisation de diagnostics énergétique payants sur les bâtiments communaux. Il est décidé de ne pas demander d'étude sur les bâtiments mais de solliciter l'assistance du SDE sur le potentiel d'économies d'énergies lié à la gestion de l'éclairage public.

• **PLU et intercommunalité**

Plusieurs informations sont communiquées par le Maire :

- Calendrier prévisionnel d'avancée du PLU défini avec le bureau d'étude : validation des documents de zonage le 15 mars, réunion avec les services de l'Etat mi-avril, arrêt du projet et réunion publique fin avril, consultation des administrations de mai à juillet, enquête publique en septembre.
- La Communauté de Communes du Pays de Fénelon ayant pris la compétence PLU dans son intégralité, les procédures de PLU en cours doivent être placées sous l'égide de l'intercommunalité. La commune continuera à assurer la gestion opérationnelle du projet.

• **Projet logement route de Brive**

Monsieur le Maire rappelle l'inscription au budget 2015 de crédits pour la réhabilitation de l'immeuble acheté par la commune. Les cantonniers vont réaliser une partie des travaux (petite maçonnerie, isolation, cloisonnage) suivant leur disponibilité. L'électricité, la menuiserie et le plancher seront confiés à des entreprises.

• **Ratios d'avancement de grade**

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire, le tableau d'avancement de grade des agents communaux est modifié afin d'intégrer un taux de 100 % pour l'accès au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

• **Desserte projet logements Dordogne Habitat**

L'avant projet de création de 8 logements (6 T2 et 2 T3) près du groupe scolaire par Dordogne Habitat est présenté à l'assemblée. Afin d'accompagner le bon déroulement de l'opération le Conseil Municipal s'engage à financer la voirie nécessaire à la desserte du terrain ainsi que sa liaison au réseau d'assainissement collectif.

• **Question diverses**

- Achat de terrain : une acquisition de parcelle sera proposée prochainement pour créer un bassin de récupération des eaux pluviales des commerces de Pech Fourcou (surface 2 500 m²)
- Dénomination de rues : un courrier a été adressé à tous les habitants concernés par des changements d'adresse liés à la dénomination des nouvelles voies ou à un renumérotage. Les nouvelles adresses sont applicables à compter du 1^{er} avril 2016
- Ecole : 10 ordinateurs portables ont été achetés pour la pratique de l'informatique ; les enseignants bénéficieront d'un temps d'assistance d'un agent communal le mercredi matin pour faciliter l'initiation
- Travaux à Eybènes : Monsieur le Maire fait le compte rendu d'une réunion organisée le 01/02/2016 avec le bureau de Mémoire et Patrimoine concernant l'église d'Eybènes

- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Cathy Appeyroux
- Vente de bois : Monsieur le Maire indique avoir donné son accord pour la vente de bois appartenant à la commune au lieu dit Canareille
- Fusion avec Saint Crépin et Carluçet : l'assemblée est informée que la commune de Saint Crépin souhaite stopper, pour le moment, les discussions concernant la fusion avec Salignac
- Maison de santé : l'ophtalmologue qui devait s'installer a renoncé à son engagement. La Communauté de Communes va poursuivre ses recherches.